

SOIXANTE-QUINZIÈME ASSEMBLÉE MONDIALE DE LA SANTÉ

Déclaration au sujet du point 14.1 de l'ordre du jour

Suivi de la déclaration politique de la troisième réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur la prévention et la maîtrise des maladies non transmissibles. a) Projet de feuille de route pour la mise en œuvre, de 2023 à 2030, du Plan d'action mondial pour la lutte contre les maladies non transmissibles 2013-2030

Mai 2022

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les délégués,

Je représente un groupe de organisations de professionnels de la santé et d'étudiants, représentant des millions de pharmaciens, d'infirmières, de médecins et de physiothérapeutes, entre autres.

Nous soutenons la feuille de route pour la mise en œuvre du Plan d'action mondial, qui aligne les outils sur les cadres des soins de santé primaires et de la couverture universelle en matière de santé, et exhortons les États Membres, ainsi que l'OMS, à travailler en étroite collaboration avec les professionnels de la santé afin d'appliquer ce Plan avec succès.

Les maladies non transmissibles ont en commun un certain nombre de déterminants sociaux et de facteurs de risque liés à l'environnement, à l'éducation et au mode de vie, qui sont en grande partie évitables. Ces maladies entraînent la majorité des décès et de la charge de morbidité dans le monde, avec d'énormes conséquences sur les individus et les communautés, sur les dépenses de santé et sur la pérennité des systèmes de santé.

Nous sommes préoccupés par l'accès inadéquat aux soins de qualité contre les maladies non transmissibles, et par le fait que ces soins ne sont pas suffisamment pris en compte dans les prestations de santé de base. Dans un sondage remis à l'OMS, 122 pays signalent que la pandémie de COVID-19 a entraîné une interruption des soins contre les maladies non transmissibles. Pour s'attaquer de manière efficace au fardeau des maladies non transmissibles, il est impératif d'adopter une approche collaborative, interprofessionnelle, communautaire et centrée sur la personne.

Une couverture sanitaire universelle fondée sur un système solide de soins primaires devrait permettre de prodiguer des soins efficaces aux personnes atteintes de maladies non transmissibles, l'accent portant sur des soins intégrés et longitudinaux. Cette démarche doit porter sur la prévention, l'identification et l'atténuation des facteurs de risque ; le dépistage et le diagnostic précoces ; ainsi que les soins aux personnes atteintes de maladies non transmissibles, notamment la gestion de l'état malade, l'adhésion optimale aux traitements et la réadaptation. Ces objectifs ne seront atteints que grâce aux rôles intégrés et complémentaires assumés par une équipe de santé multidisciplinaire, composée de médecins généralistes et spécialistes, d'infirmières, de pharmaciens, de dentistes, de physiothérapeutes et d'autres travailleurs sociaux et de santé. La création d'une main-d'œuvre prête à affronter les maladies non transmissibles exigera des mesures en matière de protection, de formation, de carrière, d'affectation de ressources et de rémunération équitable des agents de santé.

Il est, de même, indispensable d'investir davantage dans les stratégies de prévention, notamment dans des campagnes et programmes de santé publique déployés et soutenus par l'ensemble des professionnels de la santé en ce qui concerne la vaccination des adultes, la cessation du tabac, l'adoption de comportements alimentaires plus sains et l'exercice physique.

Enfin, nous sommes tout à fait d'accord avec les États Membres pour considérer que la santé mentale devrait être considérée comme un enjeu distinct, compte tenu de l'urgence mondiale en matière de santé mentale.

Signataires :

- International Council of Nurses
- International Pharmaceutical Federation
- International Pharmaceutical Students' Federation (IPSF)
- World Medical Association
- World Confederation for Physical Therapy
- International Federation of Biomedical Laboratory Science (IFBLS)
- International Federation of Surgical Colleges (IFSC)